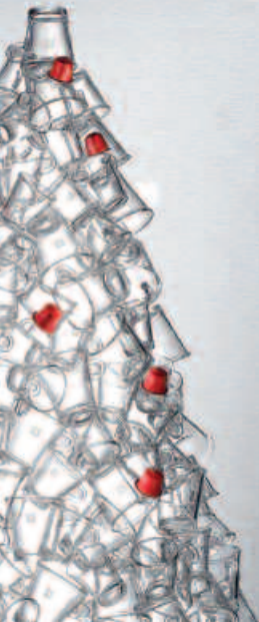




NESPRESSO®



POUR QUE
CHAQUE JOUR SOIT
EXCEPTIONNEL

RECEVEZ
50€*
POUR TOUT ACHAT
D'UNE MACHINE NESPRESSO

* Cette offre est valable pour tout achat d'une machine de la gamme Nespresso, effectué entre le 7 novembre 2008 et le 17 janvier 2009, dans tous les points de vente affichant l'opération. Voir conditions de l'offre au dos de ce coupon.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

1/ Validité de l'offre :

Cette offre est à valoir pour tout achat de machine :

- de la gamme *Nespresso System* : Magimix, Krups, Siemens, Jura, Miele, Saeco, Coban Alessi et De'Longhi Lattissima ;
- effectué entre le 07/11/08 et le 17/01/09 inclus ;
- en France métropolitaine, Corse comprise.

2/ Pour être valable, votre dossier de remboursement différé de 50 € doit contenir :

- a. Ce coupon dûment rempli comportant :
 - vos coordonnées précises et la date d'achat de la machine (mentionnée sur votre facture) ;
 - **le cachet du magasin** où la machine a été achetée (sauf dans le cas d'un achat sur Internet et VPC).
- b. **L'original du ticket de caisse ou de la facture**, élément constitutif de votre preuve d'achat, sur lequel seront entourés le montant et la date d'achat. **Il vous sera retourné par courrier** après traitement de votre dossier.
- c. **Le code-barres original préalablement découpé sur l'emballage de la machine.**
- d. Votre RIB, RIP ou RICE. En l'absence de cet élément, le remboursement se fera par lettre-chèque. Toute demande de remboursement ne comportant pas les éléments a, b et c sera considérée comme non valable.

3/ Où envoyer votre dossier de remboursement différé de 50 € ?

Ces éléments devront être retournés avant le 07/02/09 inclus (cachet de la poste faisant foi) à :

OPÉRATION NESPRESSO TRADE NOËL 2008 - TSA 60044 - 78082 YVELINES CEDEX 9

Les frais d'envoi du dossier de participation sont à la charge du bénéficiaire.

4/ Réception du remboursement différé de 50 € :

Le bénéficiaire recevra son remboursement de 50 € par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ (ce délai est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de Nespresso France) à compter de la réception des éléments précités. Il recevra par courrier dans les mêmes délais sa preuve d'achat originale. Les clients n'ayant pas renvoyé de RIB, RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque.

5/ Toute demande de remboursement sera considérée comme nulle dans les cas suivants :

- achat de la machine effectué avant ou après les dates de l'offre (du 07/11/08 au 17/01/09) ;
- absence d'un élément obligatoire énoncé ci-dessus et constituant le dossier de remboursement ;
- envoi du dossier après le 07/02/09 ;
- demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie ou portant sur des références différentes de la présente offre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Club *Nespresso* 24h/24 et 7j/7 au 0800 55 52 53 (appel gratuit d'un poste fixe) ou sur www.nespresso.com.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mentions obligatoires :

Adresse e-mail :

@

Etes-vous membre du Club *Nespresso* ?

N° de Membre :

Non

Date d'achat de votre machine :

Votre nouvelle machine *Nespresso* a été acquise :

Pour votre foyer

Pour offrir

(CACHET DU MAGASIN OBLIGATOIRE)

Sauf achat internet

Cette offre est non cumulable avec une autre opération *Nespresso* et limitée à un remboursement de 50 € par machine *Nespresso* achetée. Cette offre est réservée à toute personne physique majeure ou morale, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des distributeurs et grossistes de la marque, dans la limite des stocks disponibles. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant en vous adressant à NESPRESSO France – 7, rue de la Paix – 75102 Paris Cedex 02.